

L'ECHO GALGONNAIS

N° 98-JUIN-JUILLET- AOUT 2025

SOMMAIRE

Page 1

Edito

Page 2

Décisions du
Conseil municipal
Nos projets 2025
Liste électorale
Transports
Problématiques routiers
Voirie 2025
Rénovation piscine

Page 3

Compte administratif
2024

Page 4

Budget primitif 2025

Page 5

Mise à jour liste
canicule
Rappels urbanisme
Crèches
communautaires
France Rénov
Mutuelle girondine
Agir pour Galgon

Page 6

Piscine municipale
Aquagym
Tondeuses et appareils
bruyants
Bibliothèque municipale
La Poste- nouvelle
attitude
AXA
Resto du cœur
bénévoles

Page 7

Nouveaux sur Galgon
Concours
photographique
Reportages

Page 8

Reportages suite

Page 9

Reportages suite

Page 10

Dates à retenir
Etat civil

Le mois d'avril nous amène à délibérer sur notre exercice financier 2024 et intentions 2025. Un budget en équilibre a été voté à tendance excédentaire. Cela nous permet de gérer raisonnablement nos projets arrêtés ainsi que des actions à conduire pour l'année.

Je tiens à rappeler que le Conseil municipal n'augmente pas les taux d'imposition depuis plusieurs années d'ailleurs. Donc l'augmentation que vous pouvez constater est issue de la révision annuelle des bases locatives faite par les services de l'Etat. Et pour être juste en analyse, malgré les décennies d'endettement entraînées par les orientations de nos responsables politiques, je tiens à rapporter que notre exercice communal bénéficie encore d'un soutien financier fort appréciable dans certains cas.

Ainsi, les travaux de notre groupe scolaire chiffrés à 2 603 383 euros TTC, ont bénéficié des subventions de :

- L'Etat : 671 802 € + 59 005 €
 - Département 337 500 €
- soit un peu plus d'un million d'euros.

Cet apport confortable soulage nos communes et nous permet de programmer d'autres réalisations avec une gestion maîtrisée.

Tel est le cas pour notre projet cabinet médical – paramédical, avec la réhabilitation de nos anciennes écoles dès cet été, bénéficiant d'une aide financière approchant les 40% du montant estimé hors taxes. Le permis de construire a été approuvé par les services des Bâtiments de France début février et une commission des bâtiments en janvier, élargie au conseil Municipal a donné un avis favorable après présentation par Mme ROY Architecte. Je tiens à remercier Monsieur le Sous-préfet ainsi que le Département pour leur soutien, ; la Région « Santé » nous a ignorés ! Inacceptable.

Notre second projet est le Parc naturel rural des Grands Pas ; ce site offrira à toutes et à tous, de 3 à 77 ans et plus, un cadre environnemental NATURE préservé, agrémenté d'activités multiples et d'espaces paisibles. Cette réalisation est en lien direct avec notre cours d'eau La Saye et j'espère bien voir poursuivre un programme de sentier vert le long avec l'attrait des moulins tels que Beaumont, par exemple.

Une initiative des intercommunalités concernées est à espérer. Je remercie à nouveau les services de l'Etat, et donc Monsieur le Sous-préfet et le Département pour leur accompagnement financier sur cette création attrayante au coût d'aménagement conséquent mais reconnue d'intérêt puisque la subvention accordée approche les 45% du montant estimé à 500 000 euros hors taxes. Lancement d'étude « terrassement » acté depuis mi-avril.

Enfin, sur le plan intercommunal, nous avons à nous réjouir des travaux en cours qui nous feront bénéficier, d'ici la fin de l'année, d'une structure Ecole de Musique totalement appropriée à son apprentissage. La commune a assuré dans ses vieux murs pendant une bonne trentaine d'années l'hébergement de cette association véritable entreprise. Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Président et ses partenaires pour cette gestion.

A savoir que ce projet a été validé par la Communauté de Communes du Fonsadais qui en a assuré le financement avec, là-aussi, 50 à 60% de subvention Etat-Département-Région.

A noter que GALGON a cédé le terrain nécessaire à cette implantation ; il est certainement regrettable qu'un vote négatif pour y associer une Ecole du Cirque soit survenu. Dossier pourtant bien exposé par notre Vice-président à la Culture, M. BELLY. Mais nous sommes dans le respect du vote démocratique tel que l'a rappelé Mme REGIS, Présidente de la Communauté de Communes.

Avant de clore ce discours, plutôt favorable, car positif et « constructif », je tiens à revenir sur notre quotidien, morose bien souvent.

Le besoin d'un comportement meilleur de notre part est manifeste : respect d'autrui, respect de notre environnement, respect de nos animaux de compagnie, ... etc.

Mes sincères remerciements à celles et ceux qui, contre vents et marées, s'appliquent à être bienveillants. Soyons vigilants et hyperprudents face aux comportements inacceptables, notamment de certains conducteurs.

Pensez que GALGON-LIBOURNE aller / retour par Calibus est proposé gracieusement ; nous sommes en prestation test actuellement (coût annuel de la prestation 82 000€).

Bien respectueusement à vous.

Le Maire,

Jean-Marie BAYARD

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie : du Lundi au Vendredi, 8h30-12h00 / 14h30-17h00

Numéro à contacter les week-ends en cas d'urgences : **06 19 31 03 75**

Séance du 28 février 2025

A. Commande publique

1. Marché à Procédure Adaptée (MAPA) pour travaux d'aménagement paysager du site naturel des Grands Pas – Choix de l'entreprise

B. Finances locales

1. Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
2. Demande de subvention exceptionnelle pour intempéries à MAYOTTE

C. Institutions et vie politique

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le procès-verbal de mise à disposition dans le cadre de transfert de compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » entre la Commune de GALGON et la CDC du Fronsadais

D. Domaines de compétences par thèmes : Environnement

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat Natura 2000 NINI

Séance du 03 mars 2025

A - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2025

B - Finances locales

1. Approbation du compte de gestion 2024
2. Approbation du compte administratif 2024
3. Affectation du résultat 2024
4. Vote des taux 2025
5. Vote du budget 2025
6. Tarifs communaux

C - Institutions et vie politique

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le procès-verbal de mise à disposition dans le cadre de transfert de compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » entre la Commune de GALGON et la CDC du Fronsadais.

Nos projets 2025 à venir



Centre médical et paramédical
Rue du stade



Aménagement du parc
naturel rural des Grands Pas
(Le long de la déviation)



TRANSPORTS

La commune a signé une convention avec la CALI pour le passage d'une ligne de bus n° 10 sur GALGON **qui est en fonction depuis le 29 avril 2024 du lundi au samedi au point de ramassage à l'abri bus du monument aux morts. 6 allers et 4 retours hebdomadaires sont effectués.**

Pour de plus amples renseignements, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie.

Pour information, la fréquentation de cette ligne entre janvier et fin avril 2025 compte 720 montées sur Galgon

Voirie 2025

Voici le programme de réfection de la voirie 2025 par la Communauté de Communes :

- Impasse de Daupin,
- Chemin de Marge,
- Chemin de Hauge,
- Route de Périssac en partiel.

Giratoire de Joffret

Pose d'éclairage supplémentaire et implantation de deux panneaux piétons flash pour sécuriser le passage des administrés qui arrivent du chemin de Fon de Faure pour traverser la déviation.

Liste électorale

Afin de mettre à jour notre logiciel élections, nous souhaiterions être informés de changements vous concernant qu'il s'agisse par exemple d'une modification de votre état civil : rajout du nom d'épouse ou reprise de votre nom de jeune fille suite à un divorce, de changement d'adresse au sein de la même commune etc.

Si vous ne possédez plus toutes les qualités requises pour continuer à être inscrit sur nos listes, la commission de contrôle qui se réunira au cours du second semestre 2025, procédera à votre radiation.

Les personnes qui quittent Galgon peuvent s'inscrire directement dans leur nouvelle commune de résidence.

Pour tous renseignements, **n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.57.55.04.10 ou bien en envoyant un mail à l'adresse suivante : urbanisme@galgon.eu**

CONDITIONS ROUTIERES PROBLEMATIQUES

Nous sommes en contact avec les services de l'Etat et du Centre Routier pour essayer de trouver la parade appropriée concernant le Traffic de notre D18 de plus en plus conséquent (poids lourds, convois exceptionnels). S'y rajoutent les épisodes particulièrement contraignants que nous avons subis pendant 3 semaines avec les poids lourds traversant constamment notre commune.

Rénovation piscine

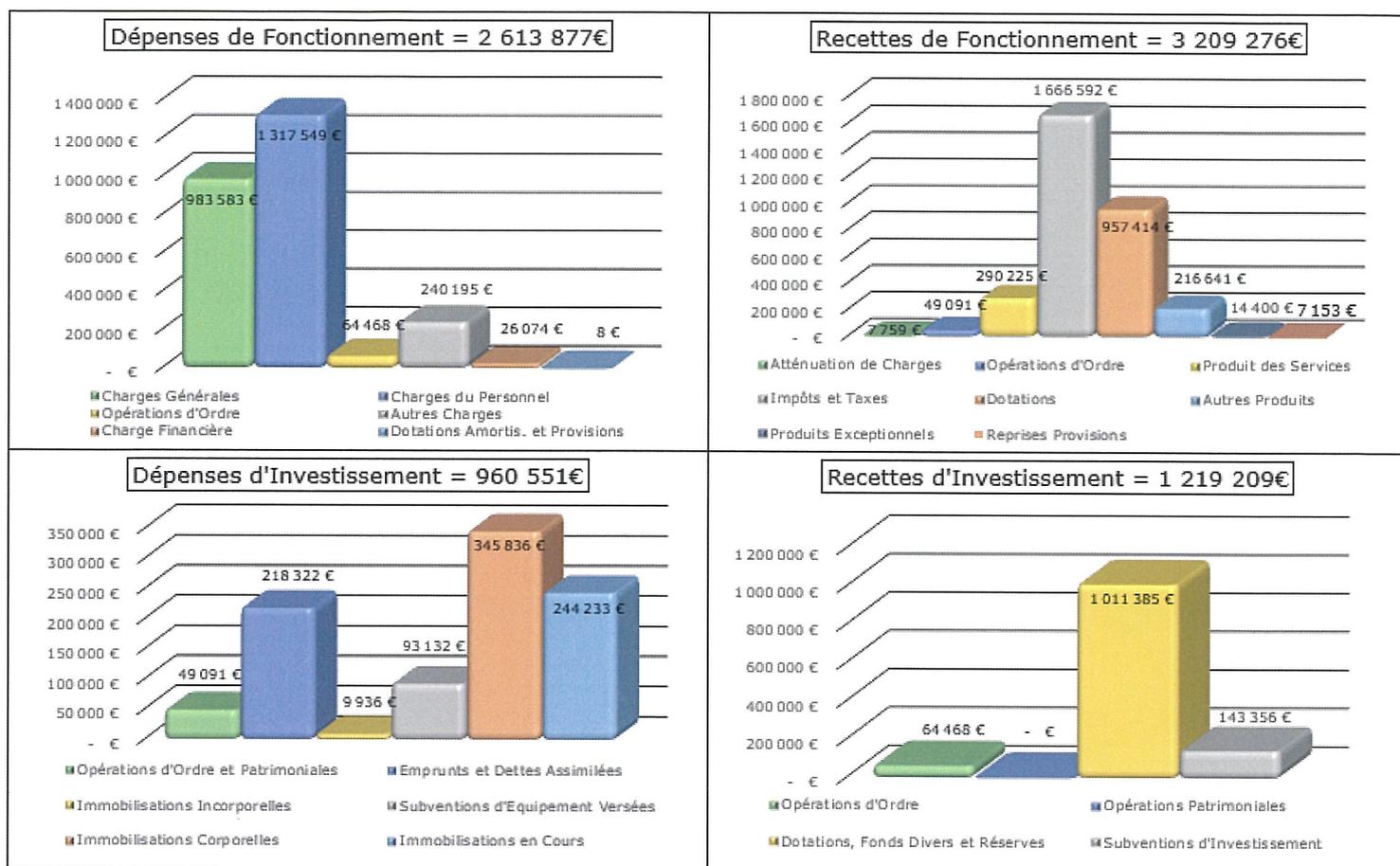


Afin de préparer l'ouverture aux scolaires, les agents du service technique ont procédé à la rénovation de notre piscine municipale.

En effet le bassin a été entièrement repeint et une partie de la chaufferie a été refaite à neuf. Merci à eux pour leur travail de qualité.



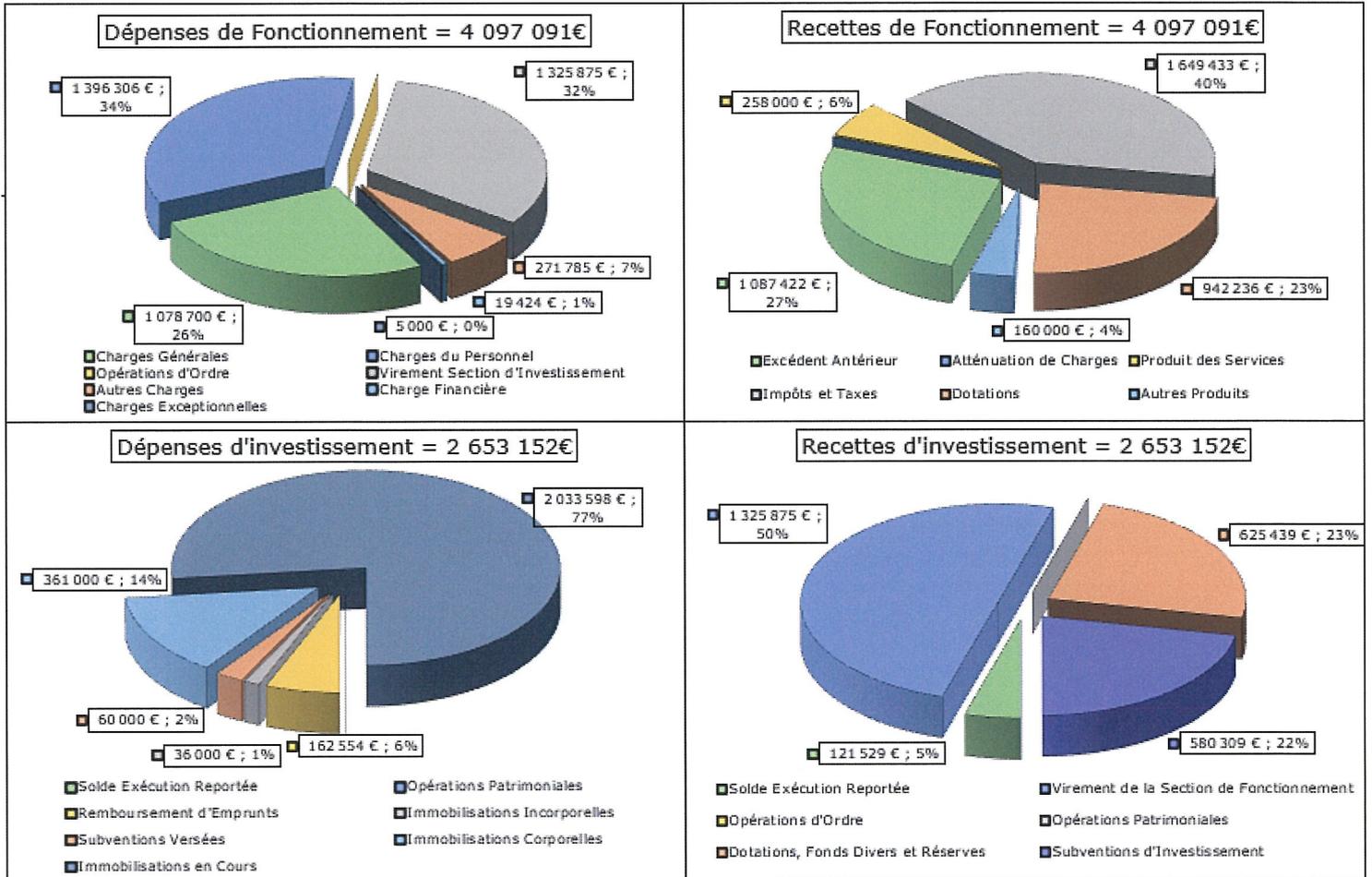
COMPTE ADMINISTRATIF 2024



Les principaux investissements de 2024 ont porté sur :

- CAE : Convention d'Aménagement des Ecoles 75 454,44€
- Les Grands Pas : cheminement piétonnier type promenade verte, coin pique-nique, aire de jeux et parcours de santé 42 840,00€
- Pôle Santé 31 264,60€
- Voirie : Réfection des trottoirs route de Cavignac 42 774,16€
 - Fossé et bordures à Boutin Arnaud 13 492,80€
 - Travaux chemin du Pateau 13 551,42€
 - Abribus : achat et travaux 23 561,68€
 - Rugby travaux 13 632,00€
 - Sécurisation, signalisation et mobilier urbain 24 809,84€
- Eclairage Public renouvellement et modernisation 92 585,48€
- Services techniques : Tracteur 81 360,00€
 - Epareuse 30 000,00€
 - Divers matériels 6 435,38€
- Groupe Scolaire : Système Anti-intrusion 11 860,08€
 - Ecole Élémentaire : Ordinateurs et clôture 23 632,59€
 - Ecole Maternelle : vidéoprojecteurs 3 768,00€
 - Restaurant Scolaire : chauffage et matériels 12 277,88€
- Bâtiments publics : Huisseries bâtiment salle polyvalente 16 383,74€
 - Local Ambulances 35 071,77€
 - Salon de Toilettage 27 179,32€
 - Salle des Fêtes système de vidéo projection 5 731,27€
- Mairie : Vidéoprotection serveur et caméras 53 812,16€
 - Climatisation bibliothèque 15 000,00€
 - Informatique et téléphonie 6 181,58€

BUDGET PRIMITIF 2025



Les points remarquables de la section fonctionnement pour 2025 sont :

- Provision de 82 000€ pour la ligne 10 du bus entre Galgon et Libourne en collaboration avec la CALI.
- Pour les taux d'imposition des taxes directes locales, le conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter, c'est-à-dire qu'ils restent inchangés depuis 2018. Pour rappel, voici les taux applicables :
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 15,98%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties 40,24%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties 52,35%
- Pour tous les tarifs communaux, le conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter.

Les principaux investissements de 2025 portent sur :

- Création d'un pôle Santé en réhabilitant le bâtiment des anciennes écoles
- Les Grands Pas : cheminement piétonnier type promenade verte, coin pique-nique, aire de jeux et parcours de santé
- Voirie travaux de réfection de trottoirs et de sécurisation
- Renouvellement et modernisation de l'éclairage public
- Achat d'une balayeuse de rues
- Cimetière : agrandissement du columbarium
- Bâtiments communaux : réfection d'une partie du mur d'enceinte du cimetière, réfection des toilettes publiques place du marché



Mise à jour liste canicule

Le changement climatique de ces dernières années et de celles à venir nous annonce des périodes de canicule de plus en plus fréquentes avec des températures de plus en plus élevées.

Aussi, si vous êtes une personne fragile et vulnérable, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Cela permettra de réactualiser notre listing afin de pouvoir vous aider à gérer au mieux ces épisodes de chaleur.



Les crèches communautaires:

- **Plume d'Ange à Villegouge**
Tél : 05 57 84 48 25
creche.la.poussiniere@gmail.com
- **Mini-Plume à La Lande de Fronsac**
Tél : 05 57 64 18 62 crecheminiplume@gmail.com

peuvent recevoir des enfants de 0 à 3 ans pour un accueil occasionnel (et non pas seulement à la demi-journée ou à la journée).

**Donnons à chacun
le pouvoir de se soigner.**

avec la
**mutuelle
gironde**

Une solution existe : une mutuelle locale, solidaire, et adaptée à vos besoins.

Renseignement au **09.77.42.55.25**

ou retrouvez les lieux et horaires des permanences au sein des Maisons du Département des Solidarités
sur gironde.fr/mutuelle-gironde

Rappel urbanisme



Vous souhaitez effectuer des travaux sur votre propriété ou obtenir des informations sur votre terrain ?

Pour toutes modifications ou créations extérieures ou aménagements complémentaires (**piscine, clôture, abri de jardin, garage** etc.), une autorisation d'urbanisme obligatoire est délivrée donnant droit à la réalisation des travaux conformes aux règles de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

De plus, suite aux épisodes pluviométriques, on vous rappelle qu'il est nécessaire de conserver les écoulements des eaux de ruissellement libres dans nos fossés.

Contact auprès du service urbanisme au 05.57.55.04.10



Dans le cadre du « **Pacte Territorial France Rénov'** », les prochaines permanences sur le territoire auront lieu au siège de la CDC du Fronsadais **les matins** les :

- **2 juin**
- **8 septembre**
- **13 octobre**

Pour rappel, cela encadre les sujets suivants :

- La rénovation et la sobriété énergétique de l'habitat privé, lutte contre la précarité énergétique
- L'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie
- Lutte contre l'habitat indigne
- Travail sur les copropriétés

Les particuliers peuvent appeler SOLIHA pour des informations ou prendre rendez-vous aux coordonnées ci-dessous :

05 56 33 88 70 ou infoenergie33@solihha.fr

AGIR POUR GALGON

En ce second trimestre de l'année 2025, à moins d'un an des prochaines élections municipales, reprenons les trois dossiers importants pour notre commune.

Le bâtiment Maison Médicale dont le permis jamais présenté au conseil municipal (chacun sa façon de concevoir la démocratie) serait toujours dans les services bâtiments de France !! Nous avons voté ce projet qui lui faisait part de notre programme Agir, il doit enfin passer à la vitesse travaux.

Le bâtiment de la nouvelle école de musique dont la première pierre a été déposée ce mois d'avril, qui de toute façon sera géré par la Communauté de Communes, puisque la mairie a cédé gratuitement le terrain à la dite Communauté de Communes, donc à cette dernière de faire maintenant le maximum pour exécuter et suivre ce projet jusqu'à la fin.

Enfin dossier plus problématique celui des Grands Pas. C'est un projet nouveau instruit par peu de personnes, pour utiliser des terrains achetés depuis plus de dix ans. Nous avons voté contre en Conseil Municipal car nous pensons que dépenser 700.000 Euros, sans compter un portail (environ 45.000 Euros), pour bloquer le passage d'importuns qui pourraient entrer et s'installer sur cette aire de jeux destinée et réservée aux gens du village, représente une somme bien trop importante.

Nous pensons que chacun et chacune doit être responsable de ces sommes engagées surtout lorsque l'on sait que le Département et l'Etat annoncent déjà des baisses importantes des subventions !

Il est pour nous important de prioriser le dossier de la Maison Médicale (pour rappel budget prévu 700.000 Euros plus 70.000 à 90.000 Euros pour un ascenseur). Et de permettre d'autres projets utiles à Galgon

Nous vous souhaitons un bon printemps.

Serge BERGEON, Annie GENET, Gilles MACHIN, Michèle DESSAGNE



PISCINE MUNICIPALE



La piscine municipale de Galgon ouvrira ses portes au public **à partir du 7 juillet 2025**, du lundi au samedi de 14h à 19h, suivant les conditions météorologiques.

Nous vous rappelons les trois réflexes **pour se baigner sans danger** :

- Choisissez les **zones surveillées de baignade (piscine ou plage)**
- **Surveillez vos enfants** en permanence
- Tenez compte de **votre forme physique**

Retrouvez tous les conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/novades

TARIFS

- Enfants de moins de 18 ans **1.40 €**
- Adultes **2.30 €**

A la piscine de Galgon

Cours d'Aquagym à compter du 2 juin
Les lundi et mercredi (séance de 45 mn)

- Juin et septembre à 18h30
- Juillet et août à 19h00

Pour les leçons de natation et aquagym, s'adresser à Eric, le maître-nageur, au 06.20.46.19.18

Tondeuses et appareils bruyants



Nous vous rappelons de respecter pour vos relations de bon voisinage les consignes suivantes : L'usage des tondeuses et appareils bruyants est réglementé par arrêté préfectoral.

Les jours et horaires d'utilisation sont

Jours ouvrables	8h30-12h30/14h30-19h30
Samedi	9h00-12h00/15h00-19h00
Dimanche et jours fériés	10h00-12h00

De plus le brûlage des déchets verts à l'air libre **est strictement INTERDIT toute l'année.**

Bibliothèque Municipale - CONGES D'ETE

Comme tous les ans la bibliothèque municipale est ouverte au mois de Juillet aux horaires habituels, à savoir **les lundi, mercredi et vendredi de 16 H à 18 H.**

En août, ouverture uniquement **le lundi de 16 h à 18 h.**
Réouverture le 1^{er} Septembre.



AXA organise une permanence publique
le Mercredi 18 juin 2025 de 16h à 19h.

A la salle de conférence de l'ancienne mairie

Vos conseillères : Virginie FOURCADE- Laura GENDREAU
Tél : 06.76.53.94.05.06 / 06.83.60.77.00

Courriel :

virginie.fourcade@axa.fr / laura.gendreau@axa.fr

La mairie n'est pas à l'initiative de cette réunion. Pour tout renseignement, adressez-vous à la Conseillère dont les coordonnées se trouvent ci-dessus.



Nouvelle Attitude filiale d'insertion du groupe **La Poste** offre aux entreprises, au secteur public et aux particuliers **la possibilité d'acheter le véritable vélo du facteur** reconditionné par du personnel en insertion.

- Un vélo vintage qui incarne une tradition ancienne
- Un vélo en édition limitée

Acheter un vélo de facteur reconditionné c'est s'approprier un morceau d'histoire et participer à la préservation de cet héritage.

C'est un vélo qui concilie à la fois :

- Robustesse
- Fiabilité



- Une histoire
- Une réponse aux enjeux écologiques
- Bien-être des salariés

Le vélo facteur est de 1490 € TTC incluant obligatoirement le **MARQUAGE ANITVOL RECOBIKE** et le **CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON.**

Renseignements auprès de Mme GUTIERREZ au 06.79.89.56.65 Ou sur helene.vinot@laposte.fr

DEVENIR BÉNÉVOLE

Envie de rejoindre les équipes bénévoles des Restos ...

... Un peu, beaucoup, passionnément ?

Les Restaurants du Cœur de la Gironde

✉ ad33.ressources-benevoles@restosducoeur.org

☎ 05 56 43 89 88



Peintre décoratrice en peinture intérieure et également coaching peinture à domicile et relooking de meubles

18 rue Abbé David
06.63.68.11.22
 Site web : <https://monpeintremoncoachprive.com>



OSMOZE

Nouveau service de plomberie et chauffage :

- Installation de chauffage
- Dépannage de fuites
- Installation de salle de bain
- Intervention d'urgence

Tél : 06.33.30.12.22
Courriel: osmozeplomberie@gmail.com



- ✓ Domotique,
- ✓ Climatisation et mise en service,
- ✓ Alarme et vidéosurveillance
- ✓ Borne IRVE

54 route de Libourne
06.62.48.88.97
dhomeleelec@gmail.com

VTC GREGOIRE

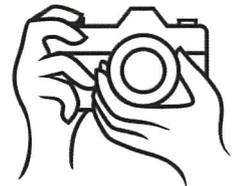
Tél 06.52.20.13.38
Courriel : beggar.trans33@yahoo.com

11 rue Jean Milhade
Sur rendez-vous
au 06.22.80.92.91
Alamaude33@gmail.com



Depuis le 17 avril dernier, Le magasin de fleurs « **la Nature Fleurie** » a été racheté et a fait peau neuve. Ouvert depuis le **6 mai**, Aloïse, Marlène et Cécile sont à votre service pour vous conseiller et répondre à vos attentes.

Ouverture de la boutique :
Lundi au samedi de 9h-12h30/15h-19h30
Dimanche et jours fériés 9h-12h30
Tél : 05.57.84.35.80
Courriel : lanaturefleuriegallon@gmail.com



AMATEURS PHOTOGRAPHES, A VOS OBJECTIFS !!

Le Syndicat de la Saye, du Galostre et du Lary organise, sur notre territoire, un **concours photographique** sur le thème : « **Un regard sur la vallée de la Saye : Paysages, faune et flore** ».

N'hésitez pas à participer et à nous transmettre vos plus belles photographies au lien suivant (inscriptions et informations) :

<https://saye-galostre-lary.fr/missions/natura-2000/programme-naturart-2025/>

Vous avez jusqu'au **29 juin 2025** !



REPORTAGES



L'étoile sportive du fronsadais a organisé sa première soirée stand up le **8 mars dernier**. Huit jeunes artistes ont offert un spectacle plein d'humour à un public de 170 personnes prêt à s'amuser.

Merci à Paul et Quentin, nos anciens footballeurs du fronsadais reconvertis dans le monde du spectacle.

Le goûter des aînés s'est déroulé à la salle des fêtes le **22 mars dernier**. 150 Galgonnais et Galgonnaises se sont retrouvés pour cette après-midi récréative. Particulièrement apprécié, placé sous le signe du divertissement et de la bonne humeur, ce rendez-vous est souvent l'occasion de se rappeler de bons souvenirs entre amis.



PÔLE DES ARTS

Le 8 avril dernier, la cérémonie de pose de la première pierre du pôle des arts du fronsadais s'est tenue à Galgon en présence des élus communautaires, des partenaires financeurs, de l'architecte et des entreprises engagées dans le projet.

Ce temps symbolique marque le début officiel des travaux d'un équipement culturel, porteur d'ambitions et de belles perspectives pour les habitants du territoire.



JOURNEE CITOYENNE

En ce **samedi 12 avril 2025** au temps capricieux, 15 volontaires dont 4 enfants se sont retrouvés aux services techniques et ont ramassé une pleine benne de déchets, négligemment délaissés dans notre village par une minorité de personnes.

Alain, Gilles et Patrick, les organisateurs de cette **Journée Citoyenne**, remercient ces volontaires et vous donnent rendez-vous courant octobre pour une autre session.

Accueil périscolaire

Autour du thème « Culture du monde »

Les enfants de l'accueil périscolaire ont organisé un grand jeu avec plusieurs pôles d'activité. (Parcours, réalisation d'attrape-rêve, mémoire géant, basket ball, twister... Un bon moment pour clôturer ce thème !)



Mme Brigitte RIEUBLANC FERRIER a obtenu, en janvier dernier, **Le Trophée de Fleuriste d'Excellence Interflora 2025 catégorie OR**.

Ce label met en lumière la qualité de son travail et de son savoir-faire qui n'est plus à prouver. Seulement 3 fleuristes maîtres artisans ont été récompensés en Gironde.

Elle a œuvré **43 ans** comme artisan fleuriste au sein de sa boutique « La Nature Fleurie » et **le 17 avril 2025**, a pu passer le flambeau à Aloïse, nouvelle responsable du magasin, accompagnée de Marlène et de Cécile (présente dans l'entreprise depuis plus de 30 ans).

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite entourée de sa famille.



Pendant cette même période, un projet avec l'association **MENULIS**, l'école élémentaire et l'accueil périscolaire, a été réalisé. Ce projet a permis d'aborder la notion du « vivre-ensemble », contre le harcèlement scolaire, autour d'activités ludiques en classe et la réalisation d'une fresque sur le mur du préau qui sépare les deux écoles pendant le temps d'accueil périscolaire.



Galgon a commémoré **les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale**, au monument aux morts, en présence d'élus et d'administrés. Une cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement.

Le projet du jardin partagé, quant à lui, poursuit son cheminement, en nous offrant de belles couleurs et de beaux légumes



Le premier concours amical de l'association **Les galgonnais après l'effort** le **samedi 10 mai** a connu un vif succès. 60 doublettes ont été accueillies sur le terrain de pétanque dans une ambiance conviviale.

Un hommage à Monsieur Jean-Claude Pélias (adhérent et ami) a été rendu au début de la manifestation par une minute de silence.

Merci à la municipalité pour le bon déroulement de cet événement.

Samedi 17 mai, plus de 200 élèves des écoles du Fronsadais se sont retrouvés à Vérac pour participer à un tournoi de handball organisé par l'ASHB Fronsadais. Cette après-midi sportive s'est déroulée dans une belle ambiance et s'est clôturée par **la victoire d'une équipe de l'école de Galgon**. Merci aux organisateurs, félicitations à tous ces enfants et rendez-vous l'année prochaine pour défendre ce titre.

Ecole de musique



Les élèves de l'Ecole de Musique ont eu l'opportunité de goûter aux applaudissements de leurs parents et amis lors de **l'audition du 17 mai** à la Salle Pascal Obispo. Ce spectacle musical a ravi le public. Merci aux professeurs pour leur enseignement de qualité.

Les Juniors U19 ont décroché deux titres la même semaine : **un le 17 mai à Biganos contre Pessac, l'autre le 24 contre le stade Poitevin. Ils l'ont fait, deux boucliers et champions d'Aquitaine**
Une belle fin de saison pour le Club qui a vu, également, ses M14 se faire remettre le titre du fair-Play au stade Chaban lors de la mi-temps du match UBB-Castres.
Merci à nos jeunes champions !!!



Le 18 mai dernier, quelques courageux sont venus participer au **Parcours du Cœur**. Deux nouveaux tracés de 5 et 10 kms leur étaient proposés cette année. Merci pour votre implication qui contribue à lutter contre les maladies cardio-vasculaires.

Inauguration groupe scolaire



La municipalité a inauguré le **mercredi 21 mai** les travaux d'agrandissement et de réhabilitation des écoles maternelle et élémentaire.

Nous avons pu compter sur la présence de **M. DOLIGEZ**, Sous-Préfet, de la conseillère Départementale, **Mme SEJOURNET**, du Conseiller Départemental et Vice-président du Département, **M. GALAND**, de la Présidente de la Communauté de Communes du Fronsadais, **Mme REGIS**, ainsi que différents élus, de **M. MARTIN**, l'architecte, certains entrepreneurs, enseignants, parents et personnel communal.

Un moment agréable mais qui doit rester un moment fort car la construction et la rénovation d'une école dans une commune sont un signe de vitalité.

Les points forts de cette réalisation sont :

- ✓ La mise en conformité,
- ✓ L'amélioration de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- ✓ L'adaptation à la réglementation thermique et la réduction des consommations énergétiques
- ✓ Le confort acoustique
- ✓ La fonctionnalité des locaux.

Un merci particulier à **M. BIGOT**, adjoint, en charge des bâtiments et totalement investi dans le projet, mais également au personnel communal notamment le technique pour leur collaboration active (création d'espaces verts, clôture, logistique entre autre).



L'école de dessin et d'arts plastiques de Galgon Expose
Du 10 juin au 25 juillet
Salle des mariages de la Mairie de Galgon

VERNISSAGE le vendredi 6 juin à 18h30



La kermesse des écoles, aura lieu le 20 juin prochain.

Une soirée festive attendue, avec impatience, par les enfants pour clôturer une année scolaire riche en savoir et bien remplie.

Comme chaque année de nombreux stands de jeux raviront nos petits écoliers et leurs familles, avec la possibilité de se restaurer sur place.

Une tombola sera organisée et une animation musicale vous sera proposée.

Venez nombreux !!



Réservez ces dates sur votre agenda !!!

Les Samedis 28 juin et 26 juillet, L'USG RUGBY organise ses tablées nocturnes

Esplanade de la mairie
Venez nombreux !!!!

FÊTE LOCALE



Notre Fête Locale aura lieu les **5, 6 et 7 septembre 2025.**

Au programme :

Vendredi 5 septembre

- ✓ Ouverture de la fête foraine
- ✓ Cinéma plein air à 21h au stade de football (en cas de mauvais temps, repli à la salle des fêtes) avec la projection du film « **Un P'tit truc en plus** »

Samedi 6 septembre

- ✓ Forum des associations
- ✓ Vide chambre organisé par Carmajoline
- ✓ Concours de pétanque
- ✓ Baptêmes de plongée à la piscine
- ✓ Repas animé par **Dreams in song**
- ✓ Feu d'artifice

Dimanche 7 septembre

- ✓ Concours de pêche étang de la Jalousie
- ✓ Marches 5 et 10 kms
- ✓ Course cycliste à partir de 13h30



PETANQUE "LOISIRS"



ETAT CIVIL

Naissances

09 janvier : LECLERE Aélis
28 janvier : LOPES DOS RAMOS Keylia
02 février : AUGERAUD Mahé
27 février : BOUARFA Hana
12 mars : BONILLO VIEIRA Valentina
12 mars : FRAÏZ Jade
21 mai : CHUCHE Simon

Décès

23 janvier : FIGHIERA Emmanuel
28 janvier : DUFAURE Christian
03 février : CAMBELER Alain
17 février : GARRIGUE Francis
17 février : GUICHARD Michel
19 février : FRITEGOTTO Maria veuve VIGIER
04 mars : LE QUER Catherine épouse DUMAS de la ROQUE
05 mars : DOMARCO-BENITEZ Dolorès veuve BATO
07 mars : HUE Suzanne veuve BARBIER
16 mars : COYER Elisabeth épouse DUMAS
29 mars : PERRET Suzanne
14 avril : NEVEU Lucette épouse MICHEAU
30 avril : PÉLIAS Jean

Mariages

03 mai : ROBERT Corinne et LABATUT Christophe